

Projet Pédagogique 2017 2018

Accueil Educatif Périscolaire du site : Ecole d'Usseau

**Route de La Rochelle
17220 Sainte Soulle
☎ 05 46 37 08 21**

« L'action de l'accueil de loisirs s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école »

I. Descriptif du centre

Type de centre :

Accueil périscolaire d'Usseau

Organisateur :

Le **Centre Social** « Villages d'Aunis » est une association dont le territoire d'intervention est intercommunal : Dompierre sur mer et Sainte Soule. C'est un équipement de quartier à vocation sociale, familiale, pluri- générationnelle ainsi qu'un lieu d'animation. Le Centre social gère quatre accueils périscolaires et deux centres de loisirs pendant les vacances et les mercredis.

Horaires et Effectifs prévus :

Horaires	7h15/8h35	7h15/8h35	11h55/13h40 lundis et jeudis 11h55/13h55 mardis et vendredis	16h30/19h00	16h30/19h00
	- de 6 ans	+ 6 ans	+ 6 ans	- 6 ans	+ 6 ans
Lundi					
Mardi	14	18	28	14	18
Jeudi					
Vendredi					

Implantation géographique :

Le « village » d'Usseau se situe sur le territoire de la commune de Sainte Soule à environ douze kilomètres à l'est de La Rochelle. Les habitants de ce territoire, travaillent majoritairement sur La Rochelle.

Les enfants fréquentent l'école d'Usseau qui les accueille de la maternelle à la fin du primaire. L'équipe d'animation propose de partager avec eux, des moments ludiques adaptés au rythme de la journée et selon les besoins de chacun.

Lieu

L'accueil se trouve dans l'enceinte du groupe scolaire d'Usseau.

Activités dominantes :

Notre projet est basé sur la prise de parole des enfants afin de définir avec eux, leurs besoins et envies et d'adapter les possibilités de l'accueil par rapport à leurs attentes.

Responsabilités du centre :

Lors de l'inscription, nous demanderons aux familles de définir les personnes susceptibles de venir chercher l'enfant. Vous devrez nous avertir le matin si une autre personne vient le chercher. Nous nous réservons le droit de demander une pièce d'identité à toute personne venant chercher l'enfant.

L'équipe d'animation n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux enfants sauf sur avis médical avec présentation d'une ordonnance et les médicaments dans leur boîte d'origine.

Modalités d'inscription :

Le déroulement des inscriptions :

Après la constitution du dossier administratif, les parents inscrivent leur(s) enfant(s) sur le mois en fonction de leur besoin (matin et/ou soir). Cette méthode nous permet d'éditer des fiches d'appel qui nous indiquent les effectifs et le nom des enfants présents, cela nous permet également de prévoir nos activités ou projets ainsi que la prévision des goûters.

II. Présentation de l'accueil :

Les locaux :

Le groupe des moins de 6 ans dispose d'une salle qui est utilisée pour l'accueil ainsi que pour les activités et les jeux d'intérieur. Elle est située dans l'enceinte de l'école. Cette salle sert également de cantine scolaire de la maternelle ce qui rend l'aménagement difficile. Les sanitaires se situent sous le préau à l'extérieur.

Le groupe des plus de 6 ans est accueilli dans une autre salle attenante à celle des petits. Nous disposons d'un coin jeu, un coin lecture, une grande et 2 petites tables pour le goûter et les activités. Cette salle est utilisée par l'école, pour le soutien lecture ou l'informatique. Les sanitaires sont à l'extérieur, sous le préau.

Pour les activités d'extérieur, nous disposons de la cour de l'école et de ses installations (structure extérieure)

III. La pédagogie :

Les objectifs éducatifs du centre social sont :

- Associer les parents et renforcer les liens avec les familles
- Assurer le lien centre/famille/école
- Proposer un accès aux loisirs de qualité par le respect et la valorisation des capacités de chacun, par la découverte.
- Travail autour des valeurs de citoyenneté, de solidarité et de respect.
- Constituer une équipe d'encadrement professionnelle et qualifiée.

Les objectifs pédagogiques et les moyens de la structure :

Ils sont directement inspirés du projet éducatif de l'association et traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer et voir se développer au sein de l'accueil périscolaire

L'enfant, acteur de ses loisirs

Donner à l'enfant la possibilité de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre. C'est en lui donnant l'occasion de faire ce choix que l'enfant apprendra que « choisir » nécessite une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses choix !
Comment ?

Mise en place:

- Aménagement de " coins " de création, cocooning, lecture, pour le bien être des enfants et en fonction de leur besoin
- Formation de l'équipe au fonctionnement de l'accueil
- Mise à disposition d'une malle pédagogique contenant des fiches techniques
- Mise à disposition, livres, jeux ou matériel nécessaire en toute autonomie
- Implication dans la préparation des jeux ou des spectacles.
- Valorisation les compétences de chacun en leur proposant d'animer différents temps de loisirs accompagné de l'animateur
- Mise en place d'un tableau afin de réunir les diverses propositions des enfants et réalisation d'un échancier
- Proposition d'ateliers en libre accès
- Tableau d'expression sur l'humeur du jour
- Choix d'un thème au mois
- Décoration de la salle

Vivre ensemble

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses différences. C'est en faisant attention à son comportement, à ses paroles, à son attitude que l'on peut être attentif à l'autre.

Comment ?

Mise en place:

- Instaurer un climat de confiance pour aider les enfants à s'exprimer sur des temps formels ou informels
- Les enfants sont à l'initiative des projets d'activités, à partir de leur envie, leur besoin ou curiosité...
- Entraide et solidarité entre enfants sur les gestes de la vie quotidiennes, jeux...
- Elaboration des règles de vie établies tous ensemble de façon ludique
- Mise en place des règles de vie avec les enfants//travail sur un visuel
- la communication entre les équipes et les parents: temps d'accueil, trombinoscope, temps d'activités ouverts....
- Etablir des liens avec les enseignants de façon formelle ou informelle// aller vers eux
- Participation au rangement du matériel d'activités, des jeux, de la vaisselle
- Explication faite à l'enfant sur le motif d'une décision, d'un refus ou d'une sanction et l'écouter
- Etre vigilant aux rythmes, besoins, lors de tous les temps de la journée (accueil du matin, du soir, interclasse et TAP)
- Tableau d'affichage pour les diverses informations du centre social
- Choix d'une musique pour signaler le rangement des activités ou jeux
- Visite des locaux pour les nouvelles familles par les enfants

La pédagogie de la sanction :

Tout acte perturbateur ou irrespectueux doit recevoir une réponse définie en équipe et expliquée aux enfants.

L'accueil est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer. Les enfants y ont droit à l'erreur par rapport aux apprentissages. La sanction prédit un cadre de règles connu et compris des enfants.

La sanction doit être parlée, expliquée et autant que possible comprise. Le lien entre l'équipe et les parents est, là aussi, primordial.

V. Le fonctionnement général :

Le déroulement de l'AEPS :

Le matin: Les animateurs privilégient la qualité de l'accueil, chaque enfant est accueilli individuellement dans la salle des petits avec ses parents, qui nous transmettent, si besoin, les consignes à donner aux enseignants. Les activités sont libres: jeux, coloriages, livres ou tout simplement prendre le temps de démarrer la journée en discutant avec les copains. Les animateurs sont disponibles pour lire une histoire ou participer à des jeux de société, ils tiennent également à jour les fiches d'appel.

Une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis.

A 8h35, départ pour les écoles qui se situent dans la même cours que l'accueil. Les animateurs accompagnent les enfants dans chaque école. A la maternelle, les animateurs signalent à l'enseignant(e) ou à l'ATSEM l'arrivée des enfants dans chaque classe.

L'enfant pour se construire a besoin d'évoluer dans un climat de sécurité auprès d'adultes qui sauront le mettre en confiance lui et sa famille, en se montrant disponibles et à l'écoute des besoins de chacun.

Pause méridienne : 11h55/13h40 (les lundis et jeudis) ou 11h55-13h55 (les mardis et vendredis), deux animateurs sont présents sur ce temps de surveillance, ce qui permet aux enfants de se détendre et se défouler au travers de jeux extérieurs ou de dessiner et faire des jeux de société dans la salle d'abcédé en cas de mauvais temps. C'est pour nous l'occasion de créer du lien avec des enfants que nous n'avons pas à l'accueil périscolaire. Un cahier de liaison est mis en place entre les enseignants et les animateurs.

TAP : Les animateurs du Centre social participent aux Temps d'Activités Périscolaire qui sont gérés par la mairie. Ex : Ateliers déco débrouille

Le soir: les animateurs, munis de la feuille de présences, vont chercher les enfants dans chaque classe. De retour dans les salles, un animateur fait l'appel. Nous contactons la famille pour chaque absence injustifiée afin de vérifier que les enfants sont à leur domicile.

Après le goûter, un temps « libre » à l'intérieur ou à l'extérieur permet aux enfants de « souffler ».

Ensuite, selon leur choix les activités sont présentées, en prenant en compte les réactions de chaque enfant telles que la fatigue ou l'envie. Sur le groupe des grands, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs. Les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider à encadrer ce temps qui n'est pas un temps de soutien scolaire, mais plutôt un moyen pour l'enfant d'avancer son travail. Les parents restent seuls responsables du travail scolaire et devront vérifier les devoirs le soir.

Sur chaque groupe, l'animateur veille à l'accueil des parents qui arrivent de manière échelonnée jusqu'à 19h00. Nous notons pour chaque départ l'heure et avec qui part l'enfant.

Le lien avec l'équipe enseignante et l'association de parents d'élèves:

En début d'année, les enseignants nous transmettent les listes nominatives de la composition de chaque classe.

Ce travail préalable permet aux animateurs de faire un meilleur suivi des présences en lien avec nos feuilles d'inscription.

L'accueil périscolaire se déroule dans l'espace de l'école ce qui nous permet d'avoir un lien régulier avec les enseignants que ce soit après les pauses méridiennes à 13 h 40 ou 14 h (selon les jours de TAP), à la sortie de l'école à 16h30, ainsi qu'avec l'association des parents d'élèves. Ce fonctionnement nous permet de prévoir des projets en lien avec le projet d'école ou de l'association des parents d'élèves.

Les règles de vie :

Elles ont pour fonction, d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles ont été travaillées avec les enfants et sont affichées pour permettre à chacun de s'y référer facilement, elles seront expliquées aux nouveaux arrivants. Ces règles ne sont pas figées, elles peuvent évoluer en cours d'année.

VI. L'équipe d'animation

Composition de l'équipe :

Une responsable du secteur enfance (DUT)

Une responsable du site (BAFD) BPJEPS en cours, d'une adjointe (BAFD) BPJEPS en cours et de deux animateurs : BAFA, BPJEPS

L'accompagnement par des professionnels attentifs et qualifiés est indispensable pour permettre aux enfants de s'épanouir et de profiter des activités proposées.

L'organisation du travail :

L'équipe fonctionne en binôme :

- L'équipe du matin, assure l'accueil du matin
- L'équipe de l'après-midi assure la pause méridienne, les temps d'activités périscolaires et l'accueil du soir.

L'équipe se réunit une fois avant chaque vacance ou à la demande d'un animateur. La responsable de l'accueil en informe la responsable de secteur. Ces réunions servent à:

- analyser son travail
- échanger autour des pratiques pédagogiques et sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- transmettre les informations
- préparer le programme d'activités

Le compte-rendu des réunions est retranscrit dans un cahier. Les animateurs absents peuvent ainsi se tenir au courant de ce qui s'est dit.

L'équipe a à sa disposition une documentation et du matériel. Chacun est garant du

respect et du rangement de ces outils.

Toute l'équipe se réunit en grand groupe un vendredi sur deux.

Missions et rôles des animateurs :

L'équipe est composée d'animateurs formés ou en voie de formation qui a pour fonction:

- l'animation des différents moments de l'accueil
- l'accueil des enfants et de leur famille
- la préparation, la mise en place et le rangement des activités
- ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- ils sont garants du respect des lieux, du matériel et de l'environnement ainsi que de l'application des règles de vie
- ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les activités définies en équipe
- ils participent aux différentes réunions
- ils maîtrisent leur activité, l'essaient
- ils accompagnent, aident les enfants, mais ne font pas à leur place.
- Ils proposent des fiches techniques simples, qui ne mettront pas l'enfant en difficulté avec l'utilisation de nouveaux supports, matériaux et différents outils

VII. La communication :

La réunion enfants/animateurs :

Elle réunit les enfants et les animateurs. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute, de prise de décisions sur la vie de l'accueil. C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et enfants et adultes. C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

Associer les parents, renforcer le lien avec les familles :

Nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

Le projet sera mis à leur disposition lors des moments d'inscription au secrétariat, pour consultation.

Nous désirons également attirer l'attention sur toute personne désirant transmettre une compétence, une passion, etc. L'accueil est ouvert à toute proposition.

Nous développons des rencontres avec les familles sous différentes formes :

Réunions d'information

Etre à l'écoute des problématiques ou envies des parents

Invitation à participer à des activités

Le partenariat :

Siège social : 7 rue Botton, 17139 Dompierre sur Mer - Tél. : 05.46.35.38.97 - Email : cs.villagesdaunis@orange.fr

Maison des habitants : 5 Espace Michel Crépeau, 17139 Dompierre sur Mer - <http://villagesdaunis.centres-sociaux.fr>

L'équipe d'animation doit impulser le partenariat avec les diverses associations de la commune ou de l'école (sportives, culturelles...), ainsi qu'avec les différents services municipaux (cantine, mairie, culture,...). Participation à la coordination du PEL.

VIII. L'évaluation :

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre.

Qu'est-ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de l'accueil et des projets, des activités.

Exemple :

- Les actions prévues sont-elles réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- Les objectifs proposés étaient-ils pertinents au regard du public enfants/famille ?

Les outils utilisés pour évaluer :

Des temps de réunions : En équipe
 Avec les enfants
 Avec les parents, enseignants, etc.

Exemple :

Participation et implication de chacun
Impact sur le travail de chacun



Un exemple de fiche bilan général de l'équipe d'animation par mois

Bilan général	
Cette feuille permet à tous d'inscrire ses observations et ses suggestions sur les sujets suivants :	
La direction	
L'équipe d'animation	
Les enfants	
La famille	
Le gouter	
Les activités	
Divers	

Nous avons tous nos missions et nos responsabilités, nous travaillons tous à notre manière pour les enfants.

Nous avons tous besoin les uns des autres, pour que l'accueil de loisirs fonctionne dans les meilleures conditions.

Il n'y a pas de tâches nobles et d'autres moins...

A votre réflexion....